

# Alliance suisse des gardes-malades : section de Neuchâtel

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **26 (1918)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel LOTÉRIE POUR LE FONDS DE SECOURS

Comme nous l'avons dit dans le numéro de Mai de *La Croix-Rouge suisse*, la section de Neuchâtel de l'Alliance des gardes-malades organise pour le mois de septembre une loterie que le Comité a décidée dans le but d'augmenter les fonds destinés à venir en aide à des membres de la section momentanément privées de leur gain habituel. Une circulaire a été adressée aux gardes pour leur demander de collaborer activement à cette œuvre, en vendant des billets (carnets à souche de 20 exemplaires à 1 fr. par billet), en faisant ou en procurant des lots, des dons en espèces et en nature.

Jusqu'ici la vente se fait dans d'excellentes conditions, et la plupart des gardes ont mis leur point d'honneur à placer le plus grand nombre de billets possible (nous en connaissons qui, au début de juin, en avaient déjà vendu 40!), mais

nous demandons à *toutes* nos gardes et à *tous* nos infirmiers de faire leur possible pour mener à bien cette affaire, prouvant ainsi à leurs collègues — peut-être dans une situation moins enviable — leur esprit de solidarité et leur intérêt soutenu.

D'autres sections de l'Alliance sont arrivées de cette façon à se créer des ressources destinées aux membres malades ou privés de salaire, et nous sommes persuadés que la section de Neuchâtel sera bientôt à même, grâce à la collaboration de chacun de ses membres, d'augmenter dans de belles proportions son fonds de secours.

Les demandes de carnets de billets et les dons de toute espèce doivent être adressés à Sœur Cécile Montandon, directrice du Bureau, Parcs 14, à Neuchâtel. Qu'ils viennent nombreux! *D<sup>r</sup> Marval.*

## Nouvelles de l'activité des sociétés

### Cours de moniteurs samaritains à Genève. —

D'après les renseignements et les rapports reçus, ce cours qui comprenait 19 participants, soit 13 dames et 6 messieurs, a très bien réussi, et il y a lieu de féliciter le directeur du cours, M. le D<sup>r</sup> Lienhard, l'adjutant Jæger, et les élèves.

L'examen final, présidé par M. le D<sup>r</sup> Bettex, président de la sous-section de La Tour de la Croix-Rouge vaudoise, a donné d'excellents résultats. L'examineur a fait ressortir spécialement dans son rapport: le sérieux, le calme et la facilité d'élocution de tous les candidats — à des titres divers, cela va de soi — de sorte que les 19 participants ont pu recevoir leur diplôme de moniteur, avec la mention, « Bien, très bien, parfait », l'une même « avec félicitations ».

M. Rauber, président de l'Alliance des samaritains suisses, et M. Seiler, Vevey, membre du Comité central de cette association, assistaient à l'examen.

Voici, par ordre d'inscription, les noms des nouvelles monitrices: M<sup>mes</sup> Jeannot, Neuchâtel; Kissling, Boudry; Gutknecht, Colombier; Hämmerli, S<sup>t</sup>-Aubin; Gessler, Neuveville; Buttica, Lausanne; Meylan, Coppet; Widmer, Coppet; Roy, Yvon; Ellès, Vevey; Bétant, Genève; Rappayne, Genève; Fuchs, Genève, et des nouveaux moniteurs: Martin, S<sup>t</sup>-Aubin; Stahler, Genève; Mosimann, Moutier; Blaser, Neuchâtel; Houriet, Neuchâtel, et Guye, S<sup>t</sup>-Blaise.

**Genève, Section de la Croix-Rouge.** — La section genevoise de la Croix-Rouge suisse nous a adressé dernièrement son rapport sur l'exer-